

situation au Laos méridional et prendre les mesures appropriées en vue d'étudier les griefs motivés par la violation de la neutralité du Laos par des troupes étrangères, quelles qu'elles soient. Le Gouvernement canadien prenait cette initiative en vertu du Protocole de 1962, annexé à la Déclaration sur la neutralité du Laos, bien qu'il n'eût pas encore réussi à persuader les autres membres de la Commission internationale au Laos d'entreprendre l'examen des griefs antérieurs motivés par la présence et les opérations de troupes étrangères au Laos. Malheureusement le Gouvernement canadien n'a pu persuader la Commission de suivre la ligne de conduite prescrite par le Protocole de 1962.

Viet-nam - Malgré une diminution constante des hostilités au Sud-Viet-nam peu de progrès ont été réalisés en 1971, aux pourparlers de paix tenus à Paris, ou ailleurs, en vue d'un règlement négocié du conflit qui s'est étendu à toute l'Indochine. La Commission internationale de contrôle n'a pas eu l'occasion d'intervenir dans la recherche d'un règlement et elle fut presque inactive pendant toute l'année. Le Canada maintenait toutefois sa présence au Viet-nam afin de rester en relation avec les gouvernements de Saigon et de Hanoi et d'être en mesure de participer, au besoin, à la négociation et à la mise en oeuvre d'un règlement acceptable aux parties directement en cause.

Direction des affaires du Pacifique

Japon

Pour le Canada, le Japon est d'une importance primordiale dans la région du Pacifique, fait qui se reflète non seulement dans l'échange constant de visiteurs entre les deux pays mais dans leurs consultations étroites et de plus en plus nombreuses sur une vaste gamme de questions par les voies diplomatiques normales. Les gouvernements des deux pays ont déclaré publiquement qu'ils attachent beaucoup d'importance à ces consultations, non seulement sur les questions d'intérêt bilatéral mais aussi sur toutes les questions multilatérales d'intérêt commun.

Les relations canado-japonaises se sont développées davantage en 1971 et on prévoit que le chiffre des échanges commerciaux dépassera 1.5 milliard de dollars cette année. Les investissements directs des Japonais dans les industries canadiennes d'exploitation des ressources augmentent toujours et le rythme de la libéralisation des capitaux et du commerce japonais s'est quelque peu accéléré.

En juin, le leader du gouvernement au Sénat, M. Paul Martin, faisait une brève visite au Japon, où il s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, M. Aichi. En juillet, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, accompagné de son épouse, se rendait au Japon, où il a rencontré le premier ministre, M. Sato, et d'autres ministres japonais, des hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires importants. En septembre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, dirigeait la délégation canadienne à la Conférence Canada-Japon sur l'énergie.

En juin une importante mission économique, composée de plusieurs industriels japonais de marque et dirigée par M. Chujiro Fujino, président de la *Mitsubishi Corporation* a visité le Canada. Les Japonais ont eu des entretiens avec leurs homologues canadiens et se sont entretenus avec des membres du Conseil des minis-